

ABONNEMENT

Saumur:	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste:	
En an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . .	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 JUILLET

SYMPTOMES

L'entrevue des deux empereurs est aujourd'hui terminée, et l'on peut dès à présent juger les effets politiques qu'elle a produits.

L'entrevue s'est bornée à une simple visite de politesse, aussi cordiale que l'on voudra. Mais, pour ce qui est du but politique que se proposait l'Allemagne, ce but n'a pas été obtenu. Les Allemands sont forcés de l'avouer. La presse d'outre-Rhin reconnaît que l'empereur Guillaume II quitte Saint-Petersbourg sans avoir pu obtenir du Czar la moindre concession, soit au sujet des affaires bulgares, soit au sujet des mesures à prendre contre la France. C'est donc en réalité un coup manqué, et les journaux allemands s'en consolent à leur façon en lançant à la Russie des mots acerbes, véritables traits de Parthes.

On se souvient de l'émotion que causa l'annonce de cette fameuse entrevue par toute l'Europe et surtout chez nous. Au dire de chacun, c'était la guerre assurée dans des conditions désastreuses.

La Russie nous abandonnait, c'était l'écrasement final de notre malheureux pays. Puis, l'horizon, de noir intense qu'il était, devient peu à peu grisâtre. D'aucuns proclamèrent le désarmement forcé adopté comme mesure extrême contre la France. Plus tard, le gris est encore devenu plus clair; ce n'était plus du désarmement forcé qu'il s'agissait, mais de l'augmentation des armements interdits à toute l'Europe.

Aujourd'hui, le bleu est presque reparu, les fronts se rassèrent, l'Europe respire, nous sommes rassurés. Eh bien! la démarche du nouvel Empereur d'Allemagne n'aura pas été inutile. Elle nous aura fait pressentir la véritable opinion publique européenne. Elle aura mis en lumière quelques symptômes très significatifs d'un revirement prochain de cette opinion publique.

Si on se reporte à deux années en ar-

rière, et si on se rappelle quel était alors le sentiment de l'Europe, on voit qu'il était tout allemand. L'Empereur Guillaume I^{er} était tout puissant, dirigeait la politique européenne de Berlin. Le prince de Bismarck était l'arbitre incontesté de l'Europe.

L'Italie, l'Autriche, la Turquie, l'Angleterre, la Russie même s'inclinaient devant la prépondérance allemande. La France, isolée, était tenue en quarantaine comme un animal dangereux qu'il serait bon et prudent d'écraser à la moindre velléité agressive. Le langage commence maintenant à changer comme le sentiment. La prédominance allemande pèse à l'Europe. Celle-ci trouve le joug du chancelier trop lourd, bientôt elle tâchera de s'y soustraire. L'empire d'Allemagne, avec son aspect menaçant, avec ses tendances à l'empire universel, inquiète le vieux continent. Le jour n'est peut-être pas très loin, où, par la simple progression des choses, nous entendrons l'Europe entière crier avec colère à l'Allemagne: « Nous avons assez de vous, » notre véritable ennemi c'est vous, tenez-vous tranquille, ou gare! »

Evidemment, tout cela n'est encore qu'à l'état de symptômes. Mais ces symptômes sont, je le disais en commençant, très significatifs, et je veux les montrer au lecteur. Ce sont les journaux qui sont les miroirs de l'opinion publique. Je serai donc, chemin faisant, obligé de lui faire lire des passages des principaux journaux étrangers. Examinons donc successivement l'opinion publique des grandes nations d'Europe en commençant par celles qui forment la triple alliance. Nous concluons ensuite.

En Italie, l'idée allemande est toujours florissante et prédominante. Le maître actuel des destinées italiennes, M. Crispi, est trop l'homme de M. de Bismarck pour qu'il en soit autrement. L'Italie a d'ailleurs encore trop besoin de l'Allemagne pour ne pas lui être toute dévouée. Néanmoins, l'entrevue de Paterhof l'avait inquiétée et, n'osant s'en prendre à Berlin, c'est sur M. de Giers que la presse de Rome frappait à coups redoublés.

Au Vatican, l'esprit est complètement changé. J'ai montré dans un récent article comment M. de Bismarck avait joué S. S. Léon XIII. Aussi, la désaffection est-elle absolue.

En Autriche-Hongrie, le courant de l'opinion est double. La presse autrichienne et une partie de la presse hongroise est dévouée à l'Allemagne. L'autre partie de la presse hongroise et la presse slave (tchèque, croate, galicienne) est dévouée à la Russie et favorable à la France. La presse favorable à l'Allemagne a été très inquiète de l'entrevue. Elle en a été même froissée. L'Allemagne semble toute disposée à sacrifier l'Autriche à la Russie dans les Balkans.

L'Autriche a vivement ressenti cet affront et ne le pardonnera pas de sitôt. La presse germanophile n'a pas caché sa mauvaise humeur, a redoublé de violence contre la Russie, et a même pris notre défense. Ainsi le *Wiener Tagblatt* n'admet pas qu'en « pleine paix on veuille faire subir à la France, sans qu'elle l'ait méritée, une humiliation sans exemple dans l'histoire. Le désarmement aurait, pour la France, un tout autre caractère politique que pour les autres puissances européennes, qui se sentent fortes et capables de se défendre, grâce à leurs alliances. Pour cette considération, l'agitation que la nouvelle d'un désarmement a suscitée en France est parfaitement compréhensible. » Cet extrait est bien topique.

Quant à la presse slave, elle exulte, l'insuccès de l'entrevue la remplit de joie.

Les nations étrangères à la triple alliance ont un langage autrement accentué.

L'Espagne est encore sous le coup de l'agression des Carolines, et son irritation n'est pas calmée.

La Russie a reçu son hôte impérial avec toute la politesse officielle voulue, mais voilà tout. L'enthousiasme a fait défaut, l'élan populaire a totalement manqué. La police russe a dû même ordonner de paviser les maisons privées dans certains endroits. Les officiers russes se sont tenus à distance des officiers allemands.

Cette froideur irrite profondément les

Allemands. Les journaux des deux nations sont pleins de plaintes réciproques.

Le *Nouveau Temps* fait remarquer l'absence, dans la presse allemande, pendant le séjour de l'Empereur à Saint-Petersbourg, d'une parole amicale ou affectueuse à l'égard de la Russie.

L'entrevue pourrait bien n'avoir d'autre résultat effectif que d'avoir vivifié la haine nationale de l'Allemand et du Russe.

Au Danemarck, où l'empereur Guillaume II doit s'arrêter en revenant de Suède, l'animosité est toujours vive contre l'Allemand. En dépit des avances faites au vaillant petit pays par M. de Bismarck, du haut de la tribune du Reichstag, les Danois se croient toujours au lendemain des Préliminaires de Christiansfeld. Le sang de Düppel et d'Alsen est encore entre les glorieux vaincus de 1863 et le puissant empire. Pour qui soit lire entre les lignes, le langage des journaux de Copenhague est assez clair. Ils recommandent le calme. Ils n'ont pas oublié l'odieuse agression dont ils furent victimes, ils s'expliquent l'hospitalité forcée, donnée à l'empereur d'Allemagne, en disant que celui-ci vient voir, non le roi de Danemarck, mais le beau-père du Czar.

L'*Avisen*, organe du ministre de la guerre, s'exprime en ces termes :

« L'Empereur vient faire une politesse à notre Roi, sa politesse appelle la nôtre; mais rien de plus. »

Est-ce assez net?

Mais la nation dont l'attitude est la plus significative, c'est l'Angleterre.

L'Angleterre a été doublement froissée par l'attitude de l'Allemagne dans ces derniers temps. La conduite du nouvel empereur vis-à-vis de sa mère l'impératrice Victoria, fille de la reine, — les insultes des reptiles contre cette noble femme — la calomnie qu'ils viennent d'inventer en prétendant qu'elle avait dérobé 45 millions de marks au trésor de famille de 50 millions de marks, légué par l'empereur Guillaume I^{er} à l'empereur Frédéric, — les persécutions dont elle est l'objet, ont causé une grande

42 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par Ch. SAINT-MARTIN

CHAPITRE XIII

Maître Ducorail

Pendant que M^{me} Duparc et Charlotte Marinval trouvaient l'hospitalité chez le meunier de Candes, l'inondation achevait d'évahir et de ruiner la vallée de la Loire.

Quand le flot eut rempli les ardoisières, il forma un véritable lac dont le niveau s'éleva, pendant quarante-huit heures, de telle sorte qu'on n'apercevait plus çà et là, tout autour de Trélazé, que les cheminées et les machines à vapeur, les buttes d'ardoises et les toits de quelques maisons.

Le flot continua ensuite sa course vers l'ouest, et, faisant un coude en suivant la pente du sol et le lit de l'Aubion, se précipita vers les Ponts-de-Cé où il devait retrouver son lit.

Malheureusement, avant de retomber en Loire, l'inondation devait encore exercer de grands ravages en brisant la levée de Belle-Poule et en se ruant sur les maisons voisines.

Quand le fleuve débordé reprit enfin son cours,

il avait couvert le sol de soixante-deux communes.

Mais tout n'était pas fini, car l'eau venait toujours, s'échappant de la brèche de la Chapelle.

Heureusement le soleil reparut, les pluies cessèrent, le niveau de la Loire baissa rapidement et, après quinze jours ou trois semaines d'une attente anxieuse, on put songer à combler la brèche ouverte.

D'énormes radeaux, chargés de pierres et de tuffeaux furent amenés de tous les points, sous la direction d'un habile ingénieur et coulés au milieu de la levée.

En même temps, des ouvriers, des soldats de ligne, des habitants de la vallée prétaient main forte à l'administration.

Toutes les populations de la Touraine et de l'Ajou s'intéressaient à ces travaux gigantesques dont leur salut dépendait.

Maintenant qu'on savait que l'inondation était arrêtée, que les eaux entraient en Loire, et qu'il n'y aurait pas d'autres désastres à déplorer, on attendait avec impatience le moment où l'on pourrait revoir ses champs et ses foyers.

Enfin, vers la fin du mois de juin, les plus hardis purent rentrer dans leurs demeures, vers les frontières de la vallée.

Ce fut un autre tableau, celui d'une désolation non moins grande.

Partout le flot avait laissé derrière lui un limon

jaunâtre, épais, gluant, qui s'était attaché aux murs, aux planchers, aux meubles et au sol. Le pied glissait sur cette fange qu'on ne parvenait qu'avec peine à détacher et qui formait des taches que rien jusqu'à ce jour n'a pu faire disparaître.

De ce limon, de cette fange, s'échappaient, au soleil de juillet, des odeurs nauséabondes, qui saisissaient les narines et qu'on pouvait à peine supporter.

Les pauvres gens pleuraient en voyant leurs maisons et leur mobilier sales et détériorés à jamais.

Et quand ils allaient jusqu'à leurs champs, leur chagrin augmentait encore, car toutes les récoltes étaient perdues, les chanvres pourris, les blés couchés et recouverts de boue, les foin collés par une glu épaisse.

Quand le soleil frappa toutes ces matières végétales, il s'en dégagait des miasmes délétères qui engendrèrent des maladies et une épidémie de scarlatine enleva encore plus d'hommes et d'enfants que ne l'avait fait l'inondation.

Alors l'administration préfectorale et les sociétés agricoles envoyèrent des instructions d'une simplicité navrante :

« Brûlez tout ! »

Et de tous côtés, dans les champs, dans les immenses prairies de l'Aubion, dans les cours des fermes s'élevèrent des feux gigantesques qui

produisaient pendant la nuit des effets effrayants.

Sitôt après, on reprit la charrue et, de nouveau, on ouvrit le sol pour y jeter des semences.

Pendant ce temps, la vallée se vidait et se desséchait enfin.

C'était le moment qu'attendait impatiemment le notaire des Sablons, maître Ducorail, pour retourner à son étude.

Il fit un long circuit et revint par la levée, jusqu'à sa demeure, qu'il croyait détruite par l'inondation.

Grâce à Dieu, elle était encore debout. M. Ducorail l'aperçut de loin, à l'entrée du bourg, au milieu de flaques d'eau qui restaient encore dans les parties basses des champs et des rues.

Quand le notaire entra dans le village, il vit que quelques habitants étaient déjà revenus, qui lavaient et nettoyaient leurs maisons.

Il se précipita dans sa cour, et, du premier coup d'œil, remarqua que la fenêtre de l'étude était ouverte. Cette constatation fit courir un frisson sur tout son corps.

Il entra aussitôt dans la chambre des clerks et ne remarqua rien d'anormal. Tout était encore à la même place, bureaux et dossiers. Seuls, quelques papiers sans importance, enlevés par le courant, traînaient à terre, au milieu des chaises renversées et entassées.

M. Ducorail pénétra alors en tremblant dans

et juste indignation par toute la Grande-Bretagne. En second lieu, les intérêts britanniques en Asie centrale ont été un moment menacés par l'entrevue impériale. Ajoutez en outre la rivalité coloniale de l'Allemagne et de l'Angleterre en Afrique. Aussi, la reine Victoria s'est-elle chargée elle-même de faire sentir son irritation et celle de l'Angleterre à son petit fils, par la façon plus que froide dont elle a reçu l'envoyé prussien, chargé de lui notifier l'avènement de Guillaume II. Les journaux allemands sont furieux de cet accueil, qui a vivement piqué leur amour-propre.

Le changement d'orientation est complet.

Tels sont les symptômes dont je parlais au début de cet article, peut-être trop long au gré du lecteur, et je lui en demande pardon. Que faut-il conclure? C'est que l'Europe commence à être lasse de la domination allemande. Elle ne le dit encore que timidement. Mais attendons. Néanmoins, il ne faut pas nous réjouir trop tôt. Préparons-nous à la guerre pour être sûrement victorieux. Oui, la guerre; c'est le seul moyen qui restera bientôt à l'Allemagne de maintenir son hégémonie. Elle sera forcée un jour de la déclarer. Soyons prêts, nous ne serons probablement plus seuls. Espérons, les grands conquérants ont tous été finalement vaincus.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Les nouvelles reçues de la banlieue de Paris sont très graves.

Les grévistes deviennent très menaçants et la préfecture de police se voit dans l'obligation de donner les ordres les plus sévères.

On a été obligé de demander des troupes dans les forts.

Cinquante-trois arrestations viennent d'être opérées.

Cent grévistes partis samedi de Clichy se sont rendus à Noisy-le-Sec et ont forcé une soixantaine d'ouvriers terrassiers à interrompre leur labour. Cependant, dans les carrières de Noisy, le travail n'a pas été interrompu grâce à la protection d'une compagnie du 153^e de ligne et d'un détachement de gendarmerie.

Le gouvernement affolé cherche maintenant à réagir et à défendre la liberté du travail tout en maintenant le droit à la grève: il est trop tard. Le flot a débordé.

Les sergents de ville ayant empêché les grévistes de pénétrer dans le chantier de la rue Jean-Goujon, les anarchistes se sont retirés en insultant les agents et en jurant de revenir en nombre.

Les mêmes faits se sont produits rue Julien Lacroix.

A dix heures du matin, samedi, une importante réunion gréviste a été tenue dans la grande salle des délibérations de la Bourse du Travail, rue J.-J. Rousseau, sous la présidence du sieur Desfosses.

La séance a été très orageuse, la grève à outrance a été proclamée. Les grévistes se sont dispersés en deux bandes pour parcourir

les chantiers où quelques hommes travaillaient encore et les forcer à faire cause commune.

Avant de se séparer, les grévistes ont adopté avec le même enthousiasme l'ordre du jour suivant:

« Les ouvriers terrassiers-puisatiers-mineurs somment le gouvernement, présidé par le radical Floquet, de remettre immédiatement en liberté les ouvriers arrêtés. Ils sont décidés à obtenir cette satisfaction par tous les moyens. »

La plus grosse partie de la colonne, scindée en deux par les détachements de sergents de ville, se dirigea, en suivant le faubourg Saint-Martin, la rue de Flandre et la rue de Crimée, vers le chantier Garcin, quai de l'Oise.

Jusqu'à là les grévistes étaient demeurés assez calmes: soudain un fort peloton de gardiens de la paix, commandé par un brigadier, débouche sur la chaussée et veut repousser la manifestation.

Les grévistes résistent; ils insultent les agents qui dégagent: une mêlée s'engage. Plusieurs ouvriers tombent grièvement blessés. Enfin la colonne est refoulée.

D'autre part, des grévistes au nombre de trois cents rencontrent quelques agents qui ne leur disent rien: les ouvriers néanmoins les attaquent. Un sergent de ville est blessé, il veut se retirer, mais il est suivi par une bande qui hurle: « A bas le sergent! à l'eau! à l'eau! »

Le malheureux parvient à se réfugier dans une cabane de douaniers. La grille de l'octroi est fermée. Pendant une heure les terrassiers restent devant, proférant des menaces et guettant la sortie de l'agent. Enfin, las d'attendre, ils se retirent, jurant de se venger demain.

Samedi, le Conseil municipal de Saint-Ouen a voté à l'unanimité une somme de deux cents francs en faveur des ouvriers terrassiers.

Une nouvelle réunion aura lieu jeudi, dans laquelle une allocation plus imposante sera soumise à l'approbation du Conseil.

Le maire, Pernin, a vivement poussé les grévistes à la résistance. Les ouvriers avaient envoyé une délégation qui assistait à la réunion.

D'autre part, le préfet de police, M. Lozé, a pris l'arrêté suivant:

« Tous les grévistes terrassiers, puisatiers ou mineurs, originaires d'un pays étranger, que l'on prendra parmi les grévistes, seront immédiatement reconduits à la frontière. »

Le gouvernement est décidé, paraît-il, à agir vigoureusement, mais il paraît difficile que le mouvement puisse être enrayé.

INFORMATIONS

Ah! ils vont bien les radicaux arrivés, ils entendent la liberté d'une manière toute particulière!... L'épiderme du vaniteux ministre Floquet est sensible à ce point qu'il ne peut supporter la piqure légère d'une caricature.

« Il n'entend pas qu'on touche à son

prestige de duelliste, dit l'*Intransigeant*; ayant touché par hasard le général qui s'est enfoncé, il ne veut pas que l'on détruise l'effet produit par ce haut exploit.

« Aussi, s'il se laisse volontiers représenter fendu à fond et transperçant son adversaire désormais, il ne permet pas qu'on fasse sa caricature et qu'on se moque de sa valeur guerrière.

« C'est ainsi qu'un dessin d'un journal de Bruxelles le représentant une épée à la main avec cette légende: *Grande victoire du lancier polonais Floquet*, n'a pas été autorisé à entrer en France. »

M. Floquet aspire à être, en tout comme en escrime, plus fort que Boulanger. Nous avions déjà la légende du *brav' général*, nous allons avoir celle du *brave avocat*, à laquelle la charge satirique elle-même n'aura pas le droit de toucher.

Ces manières d'empereur font sourire. N'aurions-nous échappé à la dictature d'Ernest I^{er} que pour tomber sous celle de Charles XI?

Vive la liberté, Mossieu!...

Et, surtout, la liberté de « la blague », uno des plus nécessaires aux Français.

« Il y a des monarchistes, dit la *République française*, qui n'ont pas renoncé à toute pudeur politique, à qui il en coûte trop de mettre leur main dans la main de M. Boulanger, et voilà pourquoi la cause de Philippe VII est bien malade! »

Le journal de M. Reinach se trompe.

Si les Monarchistes ne veulent pas mettre leur main dans la main de M. Boulanger, c'est qu'ils se sentent assez forts pour triompher seuls et qu'ils n'admettent point de compromissions! Ils ne ressemblent pas en cela aux Opportunistes, qui, après avoir proclamé que les Radicaux perdaient le pays, n'ont pas craint de s'allier à eux et de s'oplatir devant eux.

Le général Boulanger, déjà candidat dans la Somme à l'élection du 19 août prochain, pose sa candidature pour l'élection qui aura lieu le même jour dans la Charente-Inférieure.

On assure même que, les électeurs du Nord étant convoqués aussi pour le 19 août à l'effet de pourvoir aux deux sièges législatifs vacants dans leur département, l'ex-député du Nord s'y représentera.

Dans la Charente-Inférieure, on parle, comme candidat républicain, de M. Garnier, riche propriétaire et maire de Royan.

NOUVELLES MILITAIRES

LE PRYTAÑÉE MILITAIRE

On lit dans la *France militaire*:

« Depuis lundi, les élèves du Prytanée militaire de La Flèche sont en vacances.

« Quel n'a pas été leur étonnement au moment du départ, lorsqu'en se présentant aux guichets des chemins de l'Etat, on leur a réclamé la moitié du tarif, alors que la

— Oui, monsieur, et même enterrée, sauf votre respect, à Brain-sur-Allonnes.
— Vous en êtes sûre?
— Si sûre que j'y étais!
— Mais comment est-elle morte?
— Elle s'est noyée, à ce qu'il paraît.
— Ce n'est pas possible!
— Si, j'ai su cela à l'enterrement. C'est même une singulière histoire. On raconte que M. Louis Duparc, le Furet, votre petit clerc, et deux messieurs qui étaient venus pour le mariage ont trouvé son corps dans l'eau, là-bas, bien loin, du côté d'Allonnes. (A suivre.)

MALADIES DES YEUX

Conjonctive, Kératite, Myopie, Rougeur des Paupières, Fistule lacrymale, Tale, Faiblesse de la Vue, etc., sont bientôt guéries par le traitement que conseille gratuitement M. RAMOGNINO, dans un but humanitaire. — Ecrire à M. RAMOGNINO, Dr de l'Institut Humanitaire, à Marseille.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *écoulements anciens ou récents*. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Compagnie avait accordé le quart jusqu'à ce jour.

« Il y a là une situation anormale.

« Le Prytanée est une école essentiellement militaire; il est administré par le ministre de la guerre, commandé et dirigé par des officiers supérieurs d'infanterie; il comporte un cadre d'officiers et de sous-officiers instructeurs; les élèves portent la tenue militaire et reçoivent, dans l'établissement, l'instruction militaire préparatoire à Saint-Cyr et à Polytechnique. Par son organisation et sa dénomination même, il semblerait que le *Prytanée militaire de La Flèche*, qui figure sur l'annuaire et les tableaux de composition de l'armée parmi les Ecoles polytechnique, de Saint-Cyr, d'infanterie, de cavalerie, etc... dut être assimilé aux autres Ecoles militaires ou encore aux Ecoles préparatoires d'enfants de troupe et à l'orphelinat Hériot.

« Or, les élèves de ces établissements jouissent du droit à la feuille de route et, par suite, du quart de place sur les voies ferrées.

« Pourquoi les élèves du Prytanée militaire n'ont-ils pas droit à la feuille de route? »

« Il serait bien facile à M. le ministre de la guerre d'étendre aux élèves de La Flèche les dispositions de l'article 16 de l'instruction du 12 avril 1888, sur l'admission dans les Ecoles militaires préparatoires.

« Une semblable décision serait accueillie avec faveur dans les familles des élèves et elle aurait le grand mérite de résoudre définitivement la question, conformément aux règles de l'équité et de la logique. »

Si Saint-Cyr va au camp de Chalons pour y effectuer des feux de guerre, un déplacement analogue sera accordé à Saint-Maixent. Les sous-officiers élèves sont désignés pour faire séjour au berceau même de leur école, dans le camp d'Avord dont l'installation défectueuse avait fait prématurément prononcer l'abandon. On fait des réparations rudimentaires aux baraques pour pouvoir loger pendant vingt jours les élèves de Saint-Maixent.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

INSTITUTION SAINT-LOUIS

MM. Roger de Neuville et Ernest Roy, élèves de l'Institution Saint-Louis de Saumur, viennent de subir avec succès, à Poitiers, les épreuves du baccalauréat ès-lettres (philosophie).

M. Ernest Roy se présentait en même temps au baccalauréat ès-sciences, et il a subi ce second examen avec le même succès que le premier.

CAVALERIE DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Par décret en date du 24 juillet, rendu par le Président de la République, sur la proposition du ministre de la guerre, M. Bolachin, capitaine retraité, a été nommé capitaine-commandant du 2^e escadron de dragons de l'armée territoriale (1^{er} régiment).

La protestation des habitants contre le passage dans la ville du chemin de fer de Cholet-Saumur a été remise samedi dernier à M. le Préfet de Maine-et-Loire, avec la lettre suivante:

A M. le préfet de Maine-et-Loire.

« L'enquête sur l'avant-projet du chemin de fer de Cholet à Saumur a été ouverte du 14 juin au 10 juillet.

« Le projet semblait convenir aux habitants, personne n'a protesté dans l'enquête.

« Le 9 juillet au soir, le Conseil municipal de Saumur s'est réuni, et, dans sa délibération:

« A réclamé un tracé nouveau et a demandé que le chemin de fer traversât la ville entière de Saumur, depuis le Pont-Fourchard jusqu'à la gare d'Orléans.

« Cette décision n'a pu être connue de la population que le lendemain 10 juillet, après la clôture de l'enquête.

« L'indignation a été générale, mais il ne restait plus aux habitants d'autre moyen de protester que par voie de pétition.

« Ces pétitions ont été faites, elles sont couvertes d'un nombre considérable de signatures émanant toutes de personnes sérieusement intéressées et de tous les commerçants à quelques rares exceptions près.

Nous venons, Monsieur le Préfet, vous déposer des pétitions, en vous priant de vouloir bien en saisir le Conseil général à sa prochaine session.
 Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, etc.
 (Suivent les signatures.)

Le cas est tout nouveau,
 Il n'en est que plus beau.

Les habitants d'une ville
 Luttant cont' des édiles
 Qui, pour les remercier
 De les avoir élus,
 Les feront écraser
 Pour sauver leurs écus.

Not trop bons conseillers
 N'sont pas contents d' Combiar
 Qui, au lieu d' les guider,
 Les a mis dans l' guépier.

L'EMPOISONNEMENT PUBLIC

Nous sommes empoisonnés non-seulement par les alcools d'industrie non rectifiés et déguisés sous la forme d'eau-de-vie, mais par des vins fabriqués avec ces mêmes alcools.

Ces alcools, on les a importés de l'étranger sous toutes les formes ; il a même fallu compter avec les vins de Hambourg et du nord de l'Allemagne, où il n'y a pas d'autres vignobles que des champs de pommes de terre.

Les abus de la fabrication de vins de raisins secs, avec l'aide non-seulement d'alcool, mais de glucose, contenant de l'arsenic, donnent lieu à une consommation énorme et inconsciente d'alcool d'industrie, mêlé souvent à d'autres substances encore plus toxiques.

La commission instituée au ministère des finances par décret du 18 septembre 1887 propose de rendre obligatoire la rectification des alcools destinés à la consommation. Mais ces conclusions paraissent incomplètes. Il faudrait aussi empêcher les excès de vinage, surveiller plus rigoureusement les fabriques de vins de raisins secs, y interdire absolument l'emploi de glucose, enfin abaisser à 42 degrés l'échelle alcoolique pour les droits d'octroi et d'entrée dans les villes. Cela paraît de toute nécessité, puisque, au delà de 42 degrés, on est presque certain que c'est du mauvais alcool qu'on insinue sous le nom de vin.

La commission propose aussi une modification des lois de 1854 et de 1853 qui soumettent à des peines correctionnelles ceux qui mettraient en vente des boissons nuisibles à la santé. Cette proposition peut être élargie et doit s'étendre aux falsifications diverses du vin, tout aussi bien qu'aux ventes d'alcool non rectifié.

En exerçant une surveillance rigoureuse sur le débit des matières alimentaires, soit falsifiées, soit toxiques, l'Etat ne fera que son devoir. Le débit de ces sortes de substances est d'abord nouveau dans l'histoire, du moins dans des proportions comme celles d'aujourd'hui.

Et le public est impuissant à se défendre contre les empoisonneurs, si la loi ne les punit pas comme ils le méritent.

Publications de mariage.

Jean Dubernat, cavalier de manège, et Marie Monteil, marchande, tous deux de Saumur.

Henri-Eugène Rondeau, vannier, et Désirée Champ, chapeletière, tous deux de Saumur.

ASSEMBLÉE DE SAINT-MARTIN

L'assemblée annuelle de la commune de Saint-Martin-de-la-Place se tiendra, au bourg de ladite commune, dimanche prochain 5 août.

Les marchands étalagistes y trouveront aide et protection.

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest :

« Un deuil cruel vient de frapper M. Justin Née, directeur des théâtres d'Angers, et M^{me} Justin Née. Leur fille, M^{lle} Adrienne, dont la santé inspirait depuis quelque temps des craintes trop fondées, vient de succomber à l'âge de dix-sept ans.

Nous adressons à cette famille éprouvée l'expression de nos sincères condoléances. »

M^{lle} Adrienne Née est morte à Châtillon-sur-Loire.

Les fêtes de Tours

Les fêtes en l'honneur du général Meunier se sont ouvertes, samedi, par une brillante retraite aux flambeaux, à laquelle prenaient part les musiques des 32^e et 66^e de ligne, et la musique des sapeurs-pompiers.

Une foule immense a suivi la retraite sur tout le parcours, poussant des cris divers.

La retraite était précédée d'un peloton de hussards et fermée par un peloton de dragons.

Un char d'artifice terminait le cortège, éclairant les rues de pièces variées et de flammes de bengale.

La matinée d'hier s'est passée en préparatifs, poussés avec une activité fiévreuse.

Le quartier de la place Victoire s'est distingué. Ce n'étaient partout que drapeaux, tentures, guirlandes de feuillages, décorations de toute sorte.

A chaque train du matin, débarquent de nombreux voyageurs, des gymnastes, des sociétés musicales, les brigades de gendarmerie de tout l'arrondissement ; on rencontre des escouades de gendarmes, dans leur bel uniforme, avec la culotte blanche.

Le passage des pièces d'artillerie, venues de Poitiers pour les salves, a suscité une vive curiosité.

A midi, les troupes étaient rangées de la gare d'Orléans à la préfecture.

Une foule énorme était massée sur tout le trajet.

La Compagnie d'Orléans avait préparé dans un salon de la gare, du côté de l'arrivée, une magnifique salle de réception, toute tapissée de feuillages et luxueusement ornée.

L'accès de la gare était interdit au public.

Quelques minutes avant l'heure fixée pour l'arrivée du train ministériel, les autorités civiles et militaires étaient rangées sur le quai de la gare.

On a remarqué : MM. Guinol, Nioche, sénateurs ; Belle, Albert Pesson, Joubert et Rivière, députés, revêtus de leurs insignes ; MM. les généraux ; la municipalité ; de nombreuses délégations.

M. le préfet d'Indre-et-Loire et les préfets des départements voisins avaient rejoint le train ministériel à Saint-Pierre-des-Corps.

A l'heure exacte, midi 43, le train est entré en gare. M. Floquet a été reçu par M. le maire qui lui a souhaité la bienvenue.

M. Floquet a remis, en outre, deux médailles d'honneur à deux ouvriers de la ville. A 2 heures, s'est ouverte la réception officielle.

M. le président du conseil a reçu toutes les autorités et les délégations.

L'armée, la magistrature, le clergé ayant à sa tête M^{gr} l'archevêque, M. le premier président de la Cour d'Orléans, M. le procureur général, les corps constitués ont successivement présenté leurs hommages aux représentants du gouvernement.

Au cours de la réception, M. Floquet a remis la croix de la Légion d'honneur à M. le maire de Tours ; la croix du Mérite agricole à M. Barnsby, directeur du jardin botanique, les palmes d'officier de l'instruction publique à M. Froger, chef de division à la préfecture ; les palmes d'officier d'Académie à M. Clément, professeur au lycée.

M. Floquet a répondu par quelques paroles sympathiques.

A 3 heures 1/2 avait lieu l'inauguration du monument Meunier, devant une brillante assistance.

Des discours ont été prononcés par M. le maire ; M. le général Gillon, délégué du ministre de la guerre, et M. le président de l'Académie des sciences.

Ces discours, très applaudis, ont dignement célébré la mémoire du général Meunier.

CONSEILS ET RECETTES.

RESTAURATION DES CADRES DORÉS

Les cadres dorés et les moulures qui les recouvrent ont pour ennemis la buée qui les recouvre et attaque leur surface, lors d'un changement de température, et puis, surtout, ces vilaines taches noires qu'y oublient les mouches pendant la belle saison.

La plupart des compositions, sous forme

de poudre ou de liquide à redorer les cadres ainsi abimés, ont toutes le même défaut : c'est de détruire elles-mêmes la dorure et le poli.

Le liquide le plus inoffensif est l'eau-de-vie (alcool), dans laquelle on fait dissoudre un peu de savon blanc, dans la proportion seulement de

1 gramme pour
 30 grammes d'alcool.

Cette solution savonneuse s'emploie avec un chiffon de mousseline usée que l'on passe légèrement sur le cadre ; puis on sèche celui-ci avec un autre linge doux ou de la ouate, mais sans frotter.

Ensuite on agit comme suit : on mélange ensemble le blanc de 2 ou 3 œufs, et 15 grammes d'eau de manne ; il faut cependant préalablement bien battre les blancs d'œuf ; on trempe dans ce mélange un chiffon bien doux et on passe délicatement sur le cadre, surtout sur les endroits où la dorure est devenue mate.

L'huile de laurier est antipathique aux mouches ; il est donc utile de passer une légère couche de cette huile sur le cadre qui sera ainsi préservé des souillures de ces bestioles.

A défaut d'huile de laurier, on peut se servir d'une forte décoction de poireau, que l'on laisse refroidir avant d'en faire usage. La partie claire de cette décoction devra être décantée jusqu'à ce qu'elle soit séparée du résidu trouble resté au fond du vase.

On étend le liquide clair, au moyen d'un pinceau, sur la dorure, dont il conserve tout l'éclat, une fois devenu sec. Mais ce procédé a l'inconvénient de répandre dans l'appartement une odeur de poireau cuit, assez persistante ; qui affecte désagréablement les odorats délicats.

Du reste, il vaut mieux s'en tenir au liquide alcoolique, et éloigner les mouches par d'autres moyens.

(La Science Pratique.)

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 29 juillet 1888.

Malgré le ralentissement habituel des affaires à cette période de l'année, le marché financier conserve de bonnes dispositions. La rente 3 0/0 est à 82.72, le 4 1/2 0/0 à 106.95.

L'action estampillée du Crédit Foncier se négocie à 1,340 et l'action non estampillée à 1,415. Les obligations foncières et communales à lots gardent d'excellentes tendances. Les Foncières à lots 1879 ne sont plus séparées du pair que par une quinzaine de francs. C'est une faible marge qui disparaîtra rapidement.

Les Bons à lots Algériens que le Crédit Foncier va émettre le 7 août prochain possèdent les mêmes avantages et sont appelés à la même faveur que les Bons à lots émis au mois de Décembre dernier à 100 francs et cotant aujourd'hui 130 francs. En principe, tous les Bons sont remboursés au double ; ils sont émis à 100 fr. ; l'amortissement se fait à 200 francs au minimum, dans une période de 75 ans.

Puis viennent les lots désignés par les tirages dont l'ensemble s'élève à 10,272,000 francs. A chaque tirage est attaché un lot de 100,000 fr. On s'explique, dans de pareilles conditions, l'empressement du public à souscrire dès maintenant par correspondance et la prime dont bénéficient déjà les Bons Algériens.

La Société Générale se négocie à 455. S'il fallait prouver une fois de plus combien est puissamment assise la Société Générale, le succès de la dernière émission Mendoza-Argentine fournirait cette preuve, puisque, à elle seule, cette Société a couvert quatre fois trois quarts le capital demandé.

Les Dépôts et Comptes courants sont immobiles à 602.50.

La Banque d'Escompte a des achats suivis à 468.

L'obligation des Immeubles de France est à 387. Il y a lieu de s'étonner de la voir encore à ce cours quand l'obligation similaire de la Banque Hypothécaire a touché le cours de 500 fr.

La Banque de Paris et des Pays-Bas émettra le 10 août 112,000 obligations hypothécaires des Chemins de fer Argentins. Revenu : 25 fr. Remboursement à 500 fr. en 55 ans. Prix d'émission 452 francs 50, net 450 fr. si on se libère à la répartition. Le placement ressort à 5 55 0/0 sans compter la prime d'amortissement et à 5.75 0/0 en la comptant.

L'action de Panama s'inscrit à 292.50.

Les Métaux finissent à 800.

La Compagnie Transatlantique termine à 527.50.

La Compagnie la Foncière-Vie constitue des rentes viagères dont l'entrée en jouissance peut être différée d'un certain nombre d'années, ce qui permet aux personnes n'appartenant pas aux administrations publiques de se créer une pension de retraite.

Peu de variations dans les cours des actions de nos chemins de fer. Les obligations sont très demandées.

Bonne mesure de précaution !

Les Landelles-en-Ercé (Ille-et-Vilaine), le 6 mai 1888. — Les Pilules Suisses sont le seul remède qui m'ait guéri de la migraine. Voici le printemps ; pour me préserver du retour de cette maladie si douloureuse, veuillez m'envoyer 3 boîtes de vos excellentes Pilules Suisses à 1 fr. 50. Je vous autorise à publier ma guérison, car vos Pilules Suisses m'ont enlevé le mal comme avec la main. (Signature légalisée.) JEAN LOUIS RÉPISÉ.

Dernières Nouvelles

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 30 juillet, 12 h. 25 soir.

En présence des proportions que prend la grève des terrassiers, le gouvernement a pris des mesures de police considérables. Des cartouches ont été distribuées hier à la garnison de Paris.

Les ponts de la banlieue de Paris, notamment ceux d'Asnières, Gannevilliers, Clichy et Puteaux, sont occupés aujourd'hui militairement.

Malgré les démentis demi-officiels, l'émission prochaine d'un nouvel emprunt est chose à peu près certaine.

On peut même affirmer que les opérations préliminaires sont activement préparées au ministère des finances.

Le projet sera déposé quelques jours après la rentrée des Chambres.

L'empereur Guillaume a adressé au Pape la dépêche suivante :

« Je suis vraiment ému de la part que votre Sainteté prend à la naissance de notre fils. Nous vous prions de recevoir l'expression de notre profonde gratitude pour ce nouveau témoignage de sincère affection. »

Théâtre de Saumur

TOURNÉES ARTISTIQUES. — M. MARQUET, directeur.

LUNDI 30 Juillet 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION

AVEC LE CONCOURS DE

M. MARCEL MARQUET, de l'Odéon ; M^{me} SAMARY, de l'Odéon ; M. DEGEORGE, de l'Odéon ; M. VERET, de Clancy ; M^{lle} S. REYLL, de Gymnase, M. DARAGAN, du Vaudeville.

Le grand succès de cet hiver au théâtre de l'Odéon

L'AVEU

Pièce en 1 acte, en prose, de M^{me} SARAH BERNHARDT.

M. Marcel MARQUET jouera le rôle du général de Roca qu'il a créé à l'Odéon.

Mademoiselle de la Seiglière

Comédie en 4 actes, de M. JULES SANDEAU, de l'Académie française.

M. Marcel MARQUET jouera le rôle de Destournelle.

ORDRE : 1. M^{lle} de la Seiglière. — 2. L'Aréu.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEUX, Successeur.

LESSIVE PHÉNIX

Indispensable dans tous les ménages.

Le paquet de 1 kilog., 0 fr. 40

MARCHÉ de Saumur du 28 Juillet 1888

Froment-commerce, l'hectolitre	19 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
Id. halle (moyenne)	19 20	Veau	1 60
Méteil	15 75	Mouton	2 —
Seigle	11 —	Porc	1 50
Orge	13 —	Poulets la couple	6 —
Avoine	9 —	Dindonneaux	18 —
Sarrasin	10 —	Canards	5 —
Haricots blancs	23 —	Oies	10 —
Haricots rouges	18 —	Beurre le kilog.	2 50
Fèves	11 —	Œufs la douzaine	80 —
Noix	13 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	70 —
Châtaignes	—	Luzerne	65 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille	50 —
Son	14 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Pommes de terre, la barrique	9 —	Chanvre 1 ^{re} qualité les 52 kilog.	500 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	52 —	Id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Id. 3 ^e	—
Id. 2 ^e id.	32 c.	Charbon de bois, les 100 kil.	16 —
Id. 3 ^e id.	31 —	Charb. de terre	4 50



LIZEZ

LE TRIBOULET

PAUL GODRT, propriétaire-gérant.

Etude de M^e BBUROIS, notaire à Restigné (Indre-et-Loire).

A VENDRE

Dans le canton de Langeais (Indre-et-Loire)

BELLE PROPRIÉTÉ

DE PRODUIT ET D'AGRÉMENT

Comprenant Chalet, Ferme et Moulin, le tout d'une contenance de 84 hectares en Terre, Prés, Vignes, Sapinières, Taillis et Landes.

Chasse très giboyeuse; Pêche.

S'adresser, pour traiter, à M^e BEUROIS, notaire à Restigné.

TRÈS VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Convient pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-René.

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A VENDRE

BELLE

MAISON DE CAMPAGNE

Située à Saint-Cyr-en-Bourg, à 100 mètres de la gare.

Jardin potager, Clos de vigne, vastes Caves.

S'adresser à M^e LECOMPTE.

Nég^t retiré 1^{er} réf. cherche Agence G^o Belgique, vins Saumur. Ecr. à René COBBART, Bruxelles.

ON DEMANDE UN CHEF DE CAVE

d'un âge mûr, de préférence, marié, qui connaît par une longue expérience la fabrication du champagne depuis la vendange jusqu'à l'expédition et qui a travaillé longtemps dans de bonnes maisons de Saumur. Les meilleures références exigées. Adresser les offres à M. GUISEPPE PARLATO fu A^o, Catane (Sicile).

CHAPELLERIE FRANÇAISE

Rue Saint-Jean, n^o 50, Saumur

P. ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. PRIOUZEAU et que l'on trouvera dans son magasin un grand assortiment d'articles de *Chapellerie* et *Coiffures* en tous genres, des plus nouveaux, provenant des meilleures fabriques, et qu'il vendra à des prix très modérés. Une visite à son magasin suffira pour s'en convaincre.

Spécialité de *Coiffures pour Enfants*.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale

PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise),

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. DE FRANCOIS, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements: 1 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

En cours de publication dans

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil littéraire illustré qui paraît tous les Dimanches

LA

GRANDE MARNIÈRE

Par GEORGES OHNET.

Ce puissant et dramatique roman, splendidement illustré, sera suivi des meilleures oeuvres de MM. Georges PRADL, Léopold STAPLEAUX, Charles MÉROUVEL, Octave FÉBÉ, Camille BIAS, etc.

Pour paraître immédiatement après LA GRANDE MARNIÈRE

LES

AMOURS D'UN BANDIT

Par CARLE DES PERRIÈRES

10 CENT. LE NUMÉRO DE 16 PAGES

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS:

DÉPARTEMENTS: 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. — Pour tous les pays faisant partie de l'union postale: 1 an, 8 fr. 50; 6 mois, 4 fr. 25.

La Collection du journal se compose actuellement de 60 Volumes, forme une *Véritable Bibliothèque*, renfermant les Ouvrages des meilleurs Écrivains contemporains.

Envoi franco sur demande affranchie d'un numéro spécimen et du catalogue indiquant les primes.

En préparation: romans de Charles MÉROUVEL, Camille BIAS, Alfred de BRÉHAT, etc.

BUREAUX, 64, rue Amélot, PARIS.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,

33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an... 6 fr.

— pour six mois... 3 fr. 50

— pour trois mois... 2 fr. 50

Étranger (Union postale) 8 fr.

Le *Journal des Campagnes* est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scientifique.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

PLUSIEURS MAISONS

Avec ou sans Remise et Écurie, Rue Beaurepaire, n^o 47. S'adresser à M. MENARD.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine: GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des reins digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, insappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins. Administration de la C^{ie} concessionnaire: PARIS, 3, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable
DE
B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT								LIGNE D'ORLÉANS											
PARIS — SAUMUR — BORDEAUX				BORDEAUX — SAUMUR — PARIS				NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS				PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. matin	Expr. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Mixte soir	Expr. soir	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Expr. matin			
Paris			7 25	12 50	7 55	11 25	Bordeaux . . .		5 15	8 20	3	Nantes	11 55	6 10	8 40	12 07	3 10		
Chartres	6 1	9 6	9 33	2 53	9 44	1 33	Saintes	7 15	8 48	11 39	6 26	Angers	2 19	6 30	8 44	11 19	2 57		
Chât.-d-Loir. . .	10 34	12 10	1 52	6 34	12 28	4 49	Niort	9 33	10 20	2 5	5 30	8 10	La Ménitrie . . .	2 52	7 10	9 09	11 58	3 42	
Noyant-Méon. . .	11 29	12 54	3 9	7 38	1 13	5 51	Thouars	12 14	12 32	1 30	4 15	8 21	9 59	Les Rosiers . . .	7 19	9 17	12 07	3 52	6 45
Liniers-Bou. . .	11 39		3 21	7 47	6 2	6 2	Montreuil . . .	9 35	6 38	12 59	2 03	4 55	9 06	10 31	St-Clément . . .	7 26	12 14	3 59	6 32
Vernantes	11 53		3 36	7 49	6 13	6 13	Brézé-s.-Cyr. . .	9 55	7 18		2 38	5 18	9 41	St-Martin	7 33	12 21	4 07	6 39	
Blou	12 5		3 48	8 11	6 23	6 23	Chacé-Varr. . .	10 07	7 27		2 46	5 22	9 49	Saumur (a) . . .	3 22	7 46	9 33	12 34	4 20
Vivv	12 15		3 59	8 20	6 31	6 31	Nantilly (arr) .	10 13	7 34		2 51	5 21	9 55	— (départ.) . . .	3 27	7 52	9 37	12 38	4 31
SAUMUR							SAUMUR												
(Orl.) (arr.) . . .	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	(État) (arr.) . .	10 12	7 45		3 02	5 42	10 03	Varennes	3 27	7 52	9 37	12 34	4 20
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	(départ.)	7 25	11 25		2 41	5 20		Port-Boulet . . .	3 52	8 20	9 57	1 40	5 46
Nantilly (arr.) .	12 41		4 24	8 41	7	7	Nantilly (départ.)	7 38	11 36		2 53	5 33		Langeais	4 26	8 59	10 19	1 40	5 46
SAUMUR							SAUMUR							Tours	5 05	9 42	11 05	2 23	6 35
(État) (arr.) . .	12 51		4 36	8 51	7 11	7 11	(Orl.) (arr.) . . .	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41	10 58	Paris	10 39	3 06	8	2 35	4 01
(départ.)	8 31	10 37	4 13	8 30	6 50	6 50	(départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45	11 4						
Nantilly (départ.)	8 37	10 44	4 25	8 43	7 3	7 3	Vivv	8 10	12 09		3 17	5 57							
Chacé-Varr. . .	8 48	10 52	4 31	8 49	7 9	7 9	Blou	8 19	12 18		3 26	6 06							
Brézé-s.-Cyr. . .	9 2 11		4 39	8 56	7 17	7 17	Vernantes . . .	8 32	12 33		3 39	6 19							
Montreuil	9 19	11 24	4 7	4 59	9 8	2 22	Liniers-Bou. . .	8 45	12 46		3 51	6 30							
Thouars		11 37	2 34	5 33	9 38	2 44	Noyant-Méon. . .	8 59	1	2 14	4 06	6 42	11 42						
Niort		3 58	4 24	7 59	4 33	10 27	Chât.-d-Loir. . .	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48	12 24						
Saintes		6 28	11 05	6 14	12 37	12 37	Chartres	2 50		5 51	9 37	12 4	3 22						
Bordeaux		9 19	3 36	9 02	4 54	4 54	Paris	5 25		8	11 50	2 27	5 10						

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.